

RAPPORT ANNUEL 2010-2011



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS
SOCIAUX ET TRAVAILLEUSES SOCIALES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 1533, STATION A,
FREDERICTON, (N.-B.) E3B 5G2
TÉLÉPHONE: 1-877-495-5595
TÉLÉCOPIEUR: (506) 457-1421
COURRIEL: nbasw@nbasw-atsnb.ca

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Chers collègues,

Ce fut un plaisir de vous représenter ces quatre dernières années à titre de Présidente de l'ATSNB. Encore cette année, j'ai eu la chance d'être témoin de grands accomplissements et d'un travail ardu par le personnel et les membres du Conseil d'administration, ce qui me rend très fier de faire partie de cette Association ! À cette période l'an passé, nous faisons face à un changement important au sein du personnel avec la retraite de la Registraire, diminuant les ressources humaines disponibles mais non les projets...ni les défis. Bravo à l'équipe du personnel, dont Denise, Annie et Miguel, qui ont encore une fois prouvés leur dévouement et l'esprit d'équipe entre eux. En mars dernier, le poste de Consultant (e) en travail social a été comblé par Martine Paquet qui joint son dynamisme à l'équipe. J'écris ce dernier rapport en débutant d'abord par remercier les membres de m'avoir accordé cette chance mais surtout en levant mon chapeau au personnel et aux membres du Conseil. Le travail de la présidence est minime si comparé au leur; c'est plaisant de travailler au sein d'une équipe engagée, disciplinée, très professionnelle mais surtout qui s'est permis de s'amuser ! Ensemble, nous nous sommes motivés à compléter des projets et à oser avancer certaines décisions et faire certains changements. Ceux-ci ne feront certes pas l'unanimité mais soyez assurés qu'aucune décision n'a été prise à la légère mais toujours dans le but d'améliorer l'Association pour ses membres et le public.

Parmi certains succès, il y a d'abord le fait qu'à l'exception de un, tous les chapitres sont maintenant représentés à la table du Conseil. Celui absent devrait nommer son Directeur au moment de rédiger son rapport, ce qui veut dire que les intérêts des travailleurs sociaux des quatre pointes de la province sont entendus au Conseil. Vous constaterez dans les rapports des chapitres que ceux-ci ont été présents et bien des activités

se sont déroulées cette dernière année, surtout durant le mois national du travail social. Bien que certaines régions aient rencontré des embûches et voyaient des changements au sein de leur exécutif, la passion demeurerait. Aussi, tous les comités sont comblés et très actifs. Le conseil a même trouvé le temps d'établir 2 comités temporaires. Notre nouveau site web est enfin fonctionnel et merci aux membres qui y contribuent régulièrement. Certains comités ont joint leurs forces sur les mêmes projets et, après plusieurs années d'inexistence, un comité de règlements administratifs a été formé et s'est mandaté de réviser chacun des mandats afin d'assurer un fonctionnement encore plus à point. Vous constaterez assez vite ce travail par les amendements présentés à l'AGA et je souhaite qu'avec ceux-ci, vous verrez que vos inquiétudes et vos demandes ont été entendues. Un premier Symposium des Premières Nations a aussi vu le jour au N.-B., de même que la collaboration de la Registraire et de la Présidente avec le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social en vue du développement des compétences de base canadiennes en travail social. L'ATSNB maintient son adhésion à l'Association of Social Work Boards qui regroupe les organismes de réglementation du Canada et des É.-U. Nous devons aussi reconnaître les membres qui ont été décernés les prix de Debbie Nason, Prix d'excellence pour service insigne offert par l'ACTS et le prix Raoul Léger. Le banquet de l'AGA sera particulier cette année puisqu'il y aura le dévoilement de l'épinglette officielle représentant les récipiendaires du Prix Raoul Léger et sera remis aux anciens membres récipiendaires présents.

Au sein de la complétion des projets en vue depuis quelques années, c'est avec plaisir que le document promotionnel des Champs de pratique en travail social au Nouveau-Brunswick sera officiellement présenté aux membres à l'AGA. Plusieurs membres de l'ATSNB

ont constitué le groupe « d'experts » ayant développé et révisé le document ; d'autres ont été ciblés à titre de consultants avant la révision finale et je tiens à tous les remercier de leur temps.

Il y a longtemps que nous étions en quête d'un document qui pourrait valider et promouvoir l'importance de nos rôles au sein des divers lieux de travail, et Voilà ! N'hésitez pas à l'utiliser et à le partager au sein de vos équipes de travail ; votre rétroaction serait aussi grandement apprécié. Le CA de l'ATSNB s'engage maintenant à poursuivre les premières étapes quant à la réouverture de la Loi constituant l'ATSNB. Ce processus s'avère long et très coûteux. Un comité temporaire est développé afin de voir à la révision de la Loi, des changements proposés, des sessions de consultation avec les membres de la province, de la mise en œuvre et de la déposition au bureau de la Ministre de la Santé d'ici 2 ans. Malgré l'anticipation que les membres questionneraient l'augmentation des cotisations 2011, il s'agissait de la seule façon de pouvoir modifier la loi à ce temps tout en permettant d'y assumer les coûts et maintenir la viabilité financière de l'organisation. Plus de renseignements seront fournis aux membres par les Directeurs de chapitre et par voie de communiqués d'ici les prochains mois, mais n'hésitez pas à consulter le bureau afin d'en savoir davantage. L'un des grands défis de notre profession cette année s'est passé au niveau national, où les provinces de l'Ontario et de l'Alberta ont choisi de quitter la fédération de l'ACTS malgré plusieurs mois de collaboration et de négociations tentées par le Conseil de l'ACTS. Il s'agit d'une année triste pour la profession du travail social au Canada ; une telle discorde parmi les organisations professionnelles aura indéniablement un impact néfaste sur le fonctionnement de l'ACTS, surtout financièrement, mais aussi moralement. Étant l'une des plus petites organisations provinciales, le N.-B. dépend largement

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (CONT.)

sur le travail de l'ACTS en matière de promotion, d'influences politiques et de revendications en vue d'une justice sociale. L'ATSNB a d'ailleurs toujours maintenu son support envers l'ACTS et nous appuyons les maintes efforts qu'elle a fait à tenter de maintenir l'unité autour du pays. En étant les hôtes de la première réunion annuelle de l'ACTS depuis ces changements, l'ATSNB croit toujours fermement en la viabilité de la voix nationale pour la profession du travail social. Vous aurez peut-être déjà eu la chance de rencontrer certains membres du CA de l'ACTS, Présidents et Directeurs généraux des autres provinces canadiennes, lors du banquet de l'AGA. Un de nos membres, Morel Caissie, est d'ailleurs en liste pour le poste de Président de l'ACTS ; nous sommes confiants qu'il pourrait ré stabiliser l'avenir de la fédération. En cette fin de mandat, certaines personnes au sein du CA nous quittent. D'autres quittent leurs postes au sein des divers comités ; à vous tous, merci de votre temps parfois loin de vos familles et de votre travail afin de prêter vos expertises au bien de l'Association. Soyez fiers d'avoir contribué à ces nombreux projets mentionnés !

Finalement, en tant que Présidente, je constate que ce fut un privilège de travailler et d'apprendre aux cotés d'une troupe à la fois motivée, motivante et

accueillante. J'invite chacun et chacune d'entre vous à goûter personnellement à ce sentiment d'unité en tentant de vous impliquer, que ce soit au niveau des chapitres locaux, des comités ou du conseil. Pour ma part, après plusieurs années d'implication à divers niveaux avec l'ATSNB, je prends ce recul et je quitte ce poste de Présidente sans regrets, fière de ce que l'Association a continué d'accomplir, mais aussi souhaitant y laisser une petite partie de moi. Je suis convaincue vous laisser entre bonnes mains selon les candidatures aux postes de l'exécutif. Je vous dis MERCI. Une belle réussite partagée avec vous tous, vieilles connaissances, nouvelles connaissances ; anciens amis, nouveaux amis. Longue vie à l'ATSNB !

Karine Levesque, T.S.I.
Présidente

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dotation

Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma reconnaissance sincère à Denise St. Laurent, notre Assistante administrative, et à Annie Couturier, notre Registraire, et à les remercier. Leur dévouement envers l'ATSNB est tout à fait évident, grâce à leur travail assidu et leur apport constant, à titre de membres de l'équipe visant à améliorer notre Association et à remplir notre mandat. Je voudrais souhaiter la bienvenue à Martine Paquet, qui s'est jointe en mars à notre équipe vigoureuse et dévouée au sein de l'ATSNB en tant que Consultante en travail social! Tous les postes au sein du personnel de l'ATSNB sont enfin dotés. J'aimerais aussi souligner les efforts formidables qu'a déployés notre étudiante en travail social, Rachel Mills, qui s'est jointe à l'équipe en

été et a continué à travailler à temps partiel pendant l'année universitaire. J'ai eu aussi le privilège de surveiller deux autres étudiantes en travail social, Jane Jollimore et Tanya Smith, de la St. Thomas University, qui ont collaboré avec le Comité d'action sociale à la création du tout premier symposium des Premières Nations organisé par l'ATSNB.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. Les réunions ont permis aux membres du conseil de discuter de diverses initiatives et préoccupations des chapitres, ainsi que des projets spéciaux, de l'administration de l'Association et d'autres questions importantes. Je profite de l'occasion

pour souhaiter la bienvenue à Théo Saulnier, représentant de notre chapitre de la Péninsule acadienne. En outre, je suis fier de dire que, lorsque le poste de direction du chapitre de Moncton sera doté lors de notre AGA, nous aurons assuré la dotation de tous les postes de Directeurs et Directrices de nos chapitres. Cela permettra de faire en sorte que les questions qui sont soulevées dans notre province fassent l'objet de discussions à l'échelle de la province. Je tiens à assurer aux membres que, grâce au leadership des membres sortants du Comité d'administration, des membres du Conseil de direction et du personnel dévoué de l'ATSNB, l'avenir de votre Association est prometteur!

Comités

Le Comité d'éducation, le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, le Comité de gestion, le Comité d'action sociale, le Comité des règlements administratifs, les comités spéciaux et les comités de réglementation sont tous très occupés, comme vous pouvez le constater en consultant leurs rapports respectifs. Je veux souligner brièvement le travail de deux comités : le comité spécial d'examen des domaines de pratique et le comité spécial de révision de la loi.

L'année dernière, le Conseil d'administration a créé un comité spécial chargé d'élaborer une politique sur les domaines de pratique pour notre profession. Comme notre Présidente Karine Levesque le souligne dans son rapport, le document de promotion est achevé. Je profite de l'occasion pour informer les membres que le Conseil d'administration a nommé un nouveau comité spécial chargé de la révision de notre loi. Même si la révision peut s'avérer coûteuse et qu'il faudra y consacrer au moins deux ans, l'ATSNB est convaincu qu'il faut moderniser notre loi afin de tenir compte des nouvelles circonstances de la pratique du travail social au Nouveau-Brunswick. La consultation fera partie du processus de révision de la loi afin d'offrir aux membres la possibilité d'avoir voix au chapitre.

Relations gouvernementales

L'ATSNB continue à faire la promotion de notre profession et à créer des liens avec tous les paliers du gouvernement. On continue de demander à l'ATSNB de participer aux consultations et aux annonces importantes du gouvernement, et notamment aux activités suivantes : le Sommet contre l'intimidation organisé par le Ministère de l'Éducation; le discours annuel sur l'état de l'enfance et de la jeunesse présenté par l'Ombudsman et Défenseur des enfants et de la jeunesse, à Miramichi ; la consultation sur le développement de la petite enfance tenue par le ministère de l'Éducation; l'annonce du ministère de la Santé

au sujet du plan d'action sur la santé mentale ; la consultation sur les soins primaires tenue par le ministère de la Santé ; le plan décennal sur la Direction des questions féminines. L'ATSNB a aussi été invitée à l'Assemblée législative pour le discours du trône du nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que pour une annonce officielle au sujet de la Semaine du service social prononcée par la ministre du Développement social.

L'ATSNB a assisté à une réunion avec la Ministre du Développement social en compagnie de personnes représentant les deux écoles de travail social ainsi que des étudiants et étudiantes en travail social. Une entente a été conclue visant à permettre aux travailleuses et travailleurs sociaux qui travaillent au sein du ministère du Développement social de se servir de leur courriel au travail pour recevoir des renseignements provenant de leur chapitre et de l'ATSNB. La Ministre du Développement social s'est engagée aussi à tenir une ou deux fois par année une réunion du ministère et des deux écoles de travail social afin de discuter des questions de recrutement et de maintien en poste et de trouver des solutions proactives à cet égard.

L'ATSNB s'est réunie aussi avec les chefs ou les représentants de tous les partis politiques pendant la campagne électorale provinciale afin de faire la promotion de la profession, de souligner l'importance du travail social et de mettre l'accent sur les besoins de notre clientèle.

Un comité parlementaire du gouvernement fédéral m'a invité à comparaître devant le comité à Ottawa pour présenter les préoccupations de l'ATSNB en matière de modification de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui aurait des conséquences négatives pour notre clientèle dans nos collectivités et notre province. Merri-Lee Hanson, membre de notre Conseil d'administration, a comparu devant le comité aussi. Tous les frais liés à la comparution étaient payés par le gouvernement fédéral.

L'ATSNB s'est aussi réunie avec des représentants du collège communautaire

du Nouveau-Brunswick, de l'initiative sur la santé mentale de l'équipe du programme de prestation intégrée de services et de la base de données des fournisseurs de services du ministère de la Santé. J'ai aussi des discussions continues et régulières avec les parlementaires provinciaux et fédéraux, et j'attends avec plaisir de continuer à défendre notre profession et notre clientèle et à élaborer des solutions proactives.

Médias

De plus en plus souvent, divers médias invitent l'ATSNB à s'exprimer sur des questions particulières. Des entrevues ont été publiées ou diffusées aux niveaux national et provincial. L'ATSNB émet de manière proactive des communiqués et des lettres à la rédaction portant sur des questions de travail social, et nous continuons à communiquer des annonces pour célébrer les réalisations des membres de l'ATSNB. En outre, un partenariat a été créé avec l'Université de Moncton afin de faire la promotion du programme de travail social auprès du public. Notre Registrare, Annie Couturier, figure sur un livret publié par l'Université de Moncton à titre d'ambassadrice du travail social. Le livret a été envoyé à toutes les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick.

Création de liens, semaine du service social et justice sociale

L'ATSNB continue à travailler de concert avec diverses coalitions et campagnes afin de trouver des solutions à des questions de justice sociale particulières. L'Association est partenaire des groupes suivants : le Front commun pour la justice sociale, la Coalition pour l'équité salariale, la campagne dignité pour touTEs, la campagne Je suis prêt à être témoin, le Principe de Jordan, la coalition du N.-B. pour la couverture des médicaments onéreux, pour n'en nommer que quelques-uns.

J'en suis à mon deuxième mandat comme membre du Conseil d'administration du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. Grâce au succès du programme de travail social axé sur

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONT.)

la formation destinée aux formateurs sur la violence interpersonnelle, l'ATSNB, en collaboration avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, a présenté au gouvernement fédéral une proposition visant un financement pluriannuel afin d'évaluer le programme. Un tel financement permettrait de faire la promotion du programme néo-brunswickois dans d'autres provinces et, peut-être, dans d'autres pays.

Le site Web de l'ATSNB est complet, et j'invite tous les membres à visiter le nouveau site Web et à nous faire part de leurs observations. L'ATSNB a l'intention d'adopter un système sans papier, une fois que les adresses électroniques de nos membres seront ajoutées à notre base de données, travail qui devrait être achevé vers la fin de l'été. Je poursuis des discussions maintenant avec le ministère de la Santé et Services Nouveau-Brunswick afin d'offrir en ligne des services d'adhésion pour tous les membres, et j'espère que j'aurai des nouvelles à annoncer à cet égard au cours de l'année qui commence.

L'ATSNB continue de faire la promotion de notre mandat auprès des étudiants et étudiantes en travail social aux deux écoles de travail social. Le Comité d'action sociale envisage la possibilité d'inviter un autre groupe d'étudiants et étudiantes en travail social à faire leur stage au sein de l'ATSNB.

Je voudrais vous inviter à consulter le site Web de l'ACTS — www.casw-acts.ca — et à lire le dernier numéro de la revue à comité de lecture intitulée Travail social canadien, à laquelle vous avez accès à titre de membre de l'ATSNB.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'Association vous appartient! Je tiens à vous assurer que nous sommes toujours prêts à discuter des questions, à entendre de nouvelles idées et à cerner des solutions proactives.

Respectueusement soumis,

Miguel LeBlanc, B.T.S., M.T.S., T.S.I.
Directeur général



RAPPORT DE LA REGISTRARE

Je désire remercier les gens avec qui j'ai travaillé de près pendant l'année, soit les membres des comités du champ de pratique, des règlements administratifs, d'examen, des plaintes, de discipline, de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, ainsi que les membres du Conseil d'administration.

Je tiens également à remercier Denise St-Laurent, Assistante administrative, Rachel Mills, employée étudiante pendant l'été et Miguel LeBlanc, Directeur général, pour leur incroyable dévouement et support. Je désire également souhaiter la bienvenue à Martine Paquet, Consultante en travail social, parmi l'équipe!

L'année 2010-2011 a été une année bien remplie du côté de la réglementation. Le rapport qui suit se veut une récapitulation des événements de l'année.

L'Accord sur le commerce intérieur (AIC)

L'Accord sur le commerce intérieur demeure un sujet bien présent. Pour faire un bref rappel, les gouvernements des provinces, des territoires et du Canada ont signé cet accord afin d'éliminer les obstacles à la mobilité du commerce et de la main-d'œuvre entre les provinces et territoires. Afin d'obtenir des exceptions à la mobilité absolue de la main-d'œuvre jusqu'à ce qu'une solution ait été trouvée pour supprimer l'obstacle en question, les organismes de réglementation de chaque profession et métier avaient l'opportunité de soumettre un objectif légitime à leur gouvernement provincial. Ainsi, l'ATSNB a soumis un objectif légitime au Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Cet objectif légitime concerne les travailleurs sociaux possédant un diplôme collégial de deux ans en travail social admis au Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta et les travailleurs sociaux possédant un certificat en travail social admis dans l'Association des travailleurs sociaux de la Saskatchewan. Au début du mois de février, l'ATSNB a reçu une confirmation écrite de l'approbation de cet objectif par la Ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Au moment d'écrire ce message, l'objectif légitime de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

ainsi que celui de l'Association des travailleurs sociaux de Terre-Neuve et Labrador concernant la même question ont également été acceptés par leur gouvernement.

Association of Social Work Boards (ASWB)

L'ATSNB maintient son adhésion à l'Association of Social Work Boards, Association qui regroupe les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis. L'adhésion à l'ASWB offre de nombreux avantages, dont une formation gratuite pour les membres des conseils de directions des provinces et états qui en sont membres. Cette année, un membre de notre Conseil d'administration a participé à cette formation. J'ai également eu l'opportunité d'y participer.

J'ai eu l'opportunité d'assister à la formation de printemps qui s'est tenue en mai à Charleston, en Caroline du Sud. J'ai également eu l'opportunité d'assister à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu en novembre, à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane. J'ai participé au forum des administrateurs qui s'est tenu dans le cadre de cette AGA.

Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social

L'Accord sur le commerce intérieur a amené les provinces à travailler ensemble quant à l'élaboration d'un profil des compétences de base en travail social au Canada, et ce par l'entremise du Conseil canadien des organismes de réglementation du travail social. Les résultats de ce projet aideront également à l'élaboration d'un processus d'évaluation des titres de compétence étrangers acceptable par toutes les provinces. Au courant de l'année, un questionnaire afin de cibler les compétences de base a été élaboré et les 35 000 travailleurs sociaux immatriculés au Canada seront appelés à participer à ce questionnaire dans un futur rapproché. Votre participation à ce questionnaire est primordiale afin d'assurer le succès de ce projet. La participation à ce questionnaire sera également l'opportunité pour vous de démontrer ce que vous faites.

Écoles de travail social

Cette année, j'ai offert des présentations

concernant l'immatriculation et le code de déontologie aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton et de la St. Thomas University.

Étant diplômée de la maîtrise en travail social de l'Université de Moncton, j'ai eu le plaisir d'être ambassadrice du programme de travail social de cette université. Ce rôle m'a appelé à offrir une entrevue qui est parue dans la revue Mon Avenir de *L'Acadie Nouvelle*, ainsi qu'à paraître sur des dépliants et banderoles promotionnels.

Membres

L'ATSNB a connu une augmentation de 36 membres pendant l'année 2010-2011, pour un total de 1648. De ce nombre, 1496 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 31), 66 étaient des membres sans emploi (diminution de 8), 58 étaient des membres à la retraite (augmentation de 6), 24 étaient des membres hors province (augmentation de 7) et 4 étaient des membres à vie (même nombre que l'année précédente). Tel que l'année précédente, il n'y avait aucun membre étudiant.

Normes sur la technologie

Au début juin 2010, les normes sur l'emploi de la technologie dans la pratique du travail social rédigées par le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles de l'ATSNB ont été adoptées à l'Assemblée générale annuelle. Des copies de ces normes ont été distribuées à tous les membres de l'Association et elles figurent également sur le site web de l'ATSNB. Ces normes sont les premières à être adoptées par l'ATSNB, mais non les dernières.

Plaintes et discipline

Il y a eu neuf nouvelles plaintes en 2010-2011, soit une augmentation de 3 par rapport à l'année précédente. Veuillez voir le rapport du Comité des plaintes pour plus de renseignements.

Le Comité de discipline a considéré trois exposés conjoints des faits et des conséquences durant l'année 2010-2011. L'année passée, ce comité n'a pas exercé ses fonctions puisqu'aucun cas n'était à considérer.

RAPPORT DE LA REGISTRAIRE (CONT.)

Processus d'évaluation

Les nouveaux candidats à l'immatriculation et les candidats à la réadmission au sein de l'ATSNB qui n'ont pas été immatriculés par un organisme de réglementation du travail social depuis cinq ans ou plus sont maintenant tenus de se soumettre à un processus d'évaluation pour déterminer s'ils atteignent le niveau de connaissances et de compétences correspondants au baccalauréat en travail social actuel. Vous pouvez vous référer au règlement administratif 19.04 (e) de l'ATSNB concernant cette exigence. Le processus d'évaluation a été élaboré suite à des préoccupations liées aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui n'ont pas exercé la profession ni participé à une formation continue pendant une longue période et qui reviennent sur le marché du travail alors que leurs connaissances ne sont peut-être plus à jour. Ce processus d'évaluation comprend une composante orale et une écrite et il est offert en français ou en anglais, selon la demande du candidat. Au courant de l'année, des évaluateurs ont été formés pour l'administration et la correction de cette évaluation.

Projet du collège communautaire concernant les adjoints en travail social ou travailleurs en service social

Suite à une étude du marché concernant l'élaboration d'un programme collégial formant des adjoints en travail social ou des travailleurs en service social, une réunion regroupant de possibles employeurs, des représentants des collèges communautaires francophones et des représentants de l'ATSNB a eu lieu à l'automne à Campbellton. Après une profonde discussion sur le sujet, il a été recommandé par les représentants de ce groupe qu'un tel programme ne soit pas développé puisque la demande n'y est pas. Il a été soulevé que les programmes actuels sont pertinents et qu'une simple modernisation de ceux-ci afin de les rendre davantage à la hauteur des besoins des employeurs est la solution.

Réadmissions

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou

plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes de réadmissions sont considérées par le Conseil d'administration. Au courant de l'année 2010-2011, le Conseil a accepté 18 demandes, soit 11 de plus que l'année précédente.

Règlements administratifs

J'ai été impliquée au sein du Comité des règlements administratifs puisque plusieurs règlements qui avaient été identifiés dans le but d'en faire une analyse approfondie relevaient de la réglementation. Ce travail a par la suite engendré des amendements qui seront proposés à l'Assemblée générale annuelle en juin 2011.

Réunion des Registraires du Canada

En septembre, j'ai assisté à la réunion annuelle des Registraires du Canada qui s'est tenue à Gimli, au Manitoba.

Révision de la Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Cet important projet est encore à son étape préliminaire. Un premier examen de la loi avait été effectué par le Conseil d'administration l'année passée afin d'élaborer une ébauche de changements potentiels. Cette année, le Conseil d'administration a décidé qu'un comité temporaire travaillera à l'avancement de ce projet. Étant donné que le projet est à son étape préliminaire, vous en entendrez parler davantage au cours de la prochaine année.

Site web

La modernisation du site web a permis de mettre à jour les informations concernant la réglementation et la protection du public. Celles-ci sont plus nombreuses et davantage accessibles.

Respectueusement soumis,
Annie Couturier, T.S.I.
Registraire

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ACTS

Pour faire suite à mon rapport de l'année dernière sur l'examen organisationnel de l'ACTS qui a pris fin en mai 2010, je veux résumer ici ce qui s'est passé dans les douze derniers mois. Cet examen a été motivé par les difficultés financières auxquelles faisait face l'ACTS. La séparation de l'Association du Québec d'avec l'ACTS en 2003 a entraîné une importante perte de revenu. Dans les années qui ont suivi, l'ACTS a dû réduire ses activités en raison d'un manque de fonds. À titre d'exemple, elle a dû diminuer son personnel du bureau, ainsi que le nombre de conférences nationales et de réunions du conseil. La priorité a été accordée à l'action sociale au moyen de communiqués, d'énoncés de principe, d'une participation directe dans diverses coalitions et de réunions avec des politiciens. Nous avons continué de promouvoir notre profession au moyen de nos publications, de communiqués et d'activités reliées au mois national du service social. Une proposition d'augmenter les cotisations de 2 \$ par membre a été rejetée par une faible majorité des associations membres en 2008 et en 2009. Les associations membres et le conseil de l'ACTS ont plutôt choisi de faire un examen organisationnel qui allait comprendre un examen de notre barème des cotisations.

Nous avons reçu le rapport AGORA en mai 2010, et un comité de représentants des associations membres et du Conseil d'administration de l'ACTS a été chargé d'élaborer un plan d'action dans les semaines suivant la réception du rapport. En octobre 2010, le Conseil d'administration a approuvé le plan d'action préparé par ce comité. L'ACTS a immédiatement commencé à mettre en œuvre le plan d'action (qui est affiché dans le site Web de l'ACTS). Divers projets découlant des recommandations formulées dans le rapport AGORA avancent bien, notamment la révision du site Web, qui sera terminée en juillet 2011. Nous sommes en train d'adopter un nouveau modèle de gouvernance qui nous aidera à clarifier les rôles des membres du conseil et des employés de l'ACTS en ce qui a trait aux associations membres. Une révision des politiques de gouvernance nous permettra d'améliorer la délégation des responsabilités et de l'autorité afin de réaliser plus facilement les objectifs définis dans notre plan stratégique. Nous avons adopté un énoncé de mission qui accorde une

importance égale à la promotion de la profession et à la promotion de la justice sociale.

Le plan d'action nous recommande notamment de réviser notre entente d'adhésion et notre barème des cotisations. L'ACTS était autrefois une Association de membres individuels, mais elle est devenue une fédération d'associations membres en 1974. L'entente d'adhésion prévoit toujours une cotisation de base pour chaque travailleur social et travailleuse sociale membre des associations provinciales ou territoriales. La cotisation est versée à l'ACTS, et tous membres de ces associations deviennent membres de l'ACTS. La cotisation annuelle de base est de 37 \$ par membre, mais elle est réduite pour les associations de plus de 1 000 membres et davantage réduite pour les associations de plus de 2 000 membres. La cotisation pour les étudiants est de 26 \$. Nous avons la même entente d'adhésion et le même barème des cotisations depuis plus de 13 ans, et les cotisations n'ont jamais augmenté pendant cette période malgré la perte de l'Association du Québec en 2003.

La plus grande difficulté dans la réalisation de notre plan d'action consistait à obtenir le consensus sur un nouveau barème des cotisations qui serait considéré équitable. Le Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta (CTSA) réclame une réduction des cotisations depuis quelques années, soutenant qu'il devrait payer moins parce qu'il est à la fois un organisme de réglementation et une association. Il y a six associations membres qui ont une telle double responsabilité, dont l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. En mai 2010, les représentants du CTSA ont rejeté une proposition de compromis selon lequel les cotisations des deux plus grandes associations auraient été réduites de 25 %. En septembre 2010, le Collège des travailleurs sociaux de l'Alberta et l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario (ATTSO) ont signifié par écrit à l'ACTS leur intention de quitter la fédération le 31 mars 2011. Dans son avis, le CTSA a précisé qu'il avait décidé de suspendre le paiement des cotisations pour une année et qu'il allait déterminer après cette période s'il jugeait utile de

rejoindre la fédération. Il était entendu que pendant le délai de six mois donné par le CTSA et l'ATTSO, nous allions discuter et négocier dans un effort concerté pour modifier le barème des cotisations et régler tout autre problème que les diverses initiatives de l'ACTS pourraient poser.

Dans les semaines qui ont suivi, quelques solutions ont été présentées au Conseil de l'ACTS et aux associations membres. Il était évident que les associations membres et le conseil de l'ACTS étaient prêts à accorder de larges concessions au CTSA et à l'ATTSO, comme le prouvent les propositions sur les cotisations qu'ils ont approuvées. Essentiellement, ces propositions portaient sur les différentes catégories de membres au Canada et prévoyaient une réduction supplémentaire des cotisations par personne pour les deux plus grandes associations membres. Les conseils du CTSA et de l'ATTSO ont rejeté sommairement trois propositions successives qui avaient été approuvées par le conseil de l'ACTS et les associations membres. La plus récente proposition présentée en janvier 2011 prévoyait réduire la cotisation annuelle individuelle des membres du CTSA et de l'ATTSO à une moyenne de 19 \$ et de 23 \$ respectivement. Selon cette proposition, la cotisation annuelle des membres de toutes les autres associations aurait été de 33 \$ par membre en moyenne, mais le CTSA et l'ATTSO ont également rejeté cette suggestion. À la fin janvier, le CTSA et l'ATTSO ont fait savoir à l'ACTS que leur décision de quitter la fédération était définitive et qu'ils ne reconsidéreraient pas leur position. À notre grand étonnement, nous avons appris que les deux Conseils d'administration de ces deux associations doutaient de l'utilité de l'ACTS et que leur décision de quitter la fédération n'avait pas seulement à faire avec un barème des cotisations qu'ils jugeaient inéquitable. Tous les efforts pour poursuivre les discussions ont été repoussés, y compris une invitation à soumettre toute proposition visant à les garder au sein de la fédération.

Nous, à l'ACTS, sommes évidemment très attristés par la tournure des événements. Des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux de l'Ontario et de l'Alberta ont déploré le fait que les conseils d'administration du CTSA et

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ACTS (CONT.)

de l'ATTSO ont agi sans consulter leurs effectifs respectifs. Ils ont particulièrement critiqué l'argument de leur Conseil respectif selon lequel le barème des cotisations est inéquitable. Ils estiment que cet argument ne tient pas la route puisque les deux associations provinciales visées n'ont pas changé leurs cotisations et conservent pour leur propre usage les fonds qui étaient autrefois versés à l'ACTS. Un groupe de travailleurs sociaux à la retraite de l'Alberta a présenté une résolution demandant au CTSA de continuer de verser la cotisation par personne au nom de ses membres. Ces travailleurs sociaux et travailleuses sociales ont aussi fait valoir que les membres devraient pouvoir élire leurs représentants ou représentantes au conseil du CTSA et que ces personnes doivent rendre des comptes aux membres qui paient une cotisation. Leur résolution demande la modification de l'entente d'adhésion pour permettre aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux, à titre individuel, d'avoir à nouveau leur mot à dire dans les affaires de leur association nationale au lieu d'une structure de fédération où les intérêts des membres de la fédération peuvent avoir préséance sur les intérêts de l'organisme national et même entrer en conflit avec ses intérêts.

Beaucoup de membres individuels partout au pays nous ont communiqué leur vive inquiétude quant à la viabilité de leur association nationale compte tenu de la perte de plus de la moitié de ses effectifs. Beaucoup se demandent si l'ACTS pourra continuer de promouvoir notre profession à l'échelle nationale et internationale et de lutter pour la justice sociale. Nous ne pouvons pas nier que nous faisons face à diverses difficultés. Je veux vous donner l'assurance que nous allons persévérer et continuer d'avancer. L'ACTS a surmonté bien des épreuves dans ses 85 années d'existence grâce aux efforts de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux dévoués.

Je dois admettre que j'ai de la difficulté à comprendre et à accepter qu'en tant que travailleurs sociaux nous n'avons pas tous un solide attachement pour notre association nationale puisque la solidarité, la coopération et l'entraide sont toutes des valeurs de base de notre profession. On ne peut s'attendre à ce que tous et toutes s'engagent à faire partie d'un comité ou d'un conseil d'administration pour soutenir leur association professionnelle, mais il est stupéfiant de penser qu'une modeste contribution de quelques dollars par mois est trop demandée. Nous devons

continuer à chercher des façons pour les travailleurs sociaux de travailler dans la solidarité à notre noble et commune cause, et je suis convaincu que nous réussirons à le faire. Nous devons continuer à tendre la main à nos homologues de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec et nous le ferons pour qu'ils aient la possibilité de faire partie de l'ACTS. L'entente d'adhésion doit être modifiée de manière à permettre aux travailleurs sociaux de chaque province et territoire de contribuer à la promotion de leur profession en faisant partie de l'ACTS. J'invite tous mes confrères et consœurs à visiter le site Web de l'ACTS régulièrement et à lire nos publications pour se tenir au courant des affaires de l'association nationale. Nous sollicitons vos observations et suggestions sur la manière pour l'ACTS de continuer à être la voix de notre profession au Canada. Merci de votre soutien continu.

Morel Caissie
Secrétaire-trésorier
Conseil d'administration de l'ACTS

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

NOTE: LA VERSION ANGLAISE EST LA VERSION OFFICIELLE

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats d'exploitation, un résumé des variations de l'actif net et de l'encaisse pour l'exercice se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales politiques de comptabilité et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction doit voir à la préparation et à la présentation juste des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Elle doit aussi assurer les contrôles internes nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes imputables à une fraude ou à une erreur.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers à la lumière de notre vérification. Nous avons fait notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues au Canada. Selon ces normes, nous devons respecter les principes d'éthique et planifier et réaliser la vérification pour en arriver à une certitude raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification nécessite d'utiliser des méthodes pour obtenir des preuves concernant les montants et les renseignements présentés dans les états financiers. Les méthodes choisies dépendent du jugement du vérificateur et peuvent inclure, notamment, une évaluation des risques d'une inexactitude importante dans les états financiers imputable à une fraude ou à une erreur. En évaluant les risques, le vérificateur considère les contrôles internes pertinents pour la préparation et la présentation juste des états financiers afin de choisir des méthodes de vérification qui conviennent aux circonstances, mais non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation. Une vérification comporte aussi l'évaluation du caractère approprié des politiques de comptabilité utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables de la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers. Nous croyons que les preuves que nous avons réunies suffisent pour servir de fondement à notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent justement la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2011, à tous les égards importants, ainsi que les résultats de ses activités et de son encaisse pour l'année qui a pris fin à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le 5 mai 2011

CHARTERED ACCOUNTANTS

BILAN AU 31 MARS 2011

ACTIFS

À COURT TERME	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Encaisse	\$258,606	\$315,976
Depôts à terme	<u>518,906</u>	<u>495,052</u>
	<u>777,512</u>	<u>811,028</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)	<u>15,182</u>	<u>18,081</u>
	<u>792,694</u>	<u>829,109</u>

PASSIFS ET ACTIFS NET

PASSIFS		
À Court Terme	\$30,333	\$40,419
Cotisations Différées (Note 6)	<u>178,420</u>	<u>230,947</u>
	<u>208,753</u>	<u>271,366</u>

ACTIFS NET

Non Affecté	150,693	144,906
Affecté (Note 5)	418,066	394,756
Immobilisations	<u>15,182</u>	<u>18,081</u>
	<u>583,941</u>	<u>557,743</u>
	<u>792,694</u>	<u>829,109</u>

ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	Non Affecté	Affecté	Investissement Immobilisations Corporelles	2011	2010
Actifs Nets					
Au Début De L'Exercice	\$144,906	\$394,756	\$18,081	\$557,743	\$519,847
Excédent Des Produits Sur Les Charges Non Affecté	27,687	3,051	(4,540)	26,198	37,896
Acquisition d'Immobilisation	(1,641)	-	1,641	-	-
Transfère Interne	(20,259)	20,259	-	-	-
Actifs Nets à la fin de l'exercice	<u>\$150,693</u>	<u>\$418,066</u>	<u>\$15,182</u>	<u>\$583,941</u>	<u>\$557,743</u>

ÉTATS DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011	2010
PRODUITS		
Cotisations	\$512,475	\$496,804
Autres	1,769	890
Intérêt	<u>2,858</u>	<u>2,771</u>
	<u>517,102</u>	<u>500,465</u>
CHARGES		
Cotisations – A.S.W.B.	500	543
Amortissement	4,540	4,215
Réunions du Conseil et l'Exécutif	22,041	16,356
Cotisations – A.C.T.S.	60,356	59,240
Revue Opérationnel de l'A.C.T.S.	2,421	-
Cotisations – C.C.S.W.R.	750	-
Cotisations – Rabais de Chapitre	15,870	15,480
Comités	18,182	23,151
Plaintes et discipline	22,550	5,984
Dossier	10,110	8,295
Équipement, maintenance et support	3,788	3,474
Assurance	7,150	7,057
Réunion Annuelle	10,327	15,387
Frais du bureau	32,973	25,044
Dépenses de la présidente	3,823	4,092
Frais professionnels	7,863	5,056
Relation publique et promotions	2,974	4,170
Loyer	26,450	26,017
Salaires et avantages sociaux	194,929	208,944
Services aux membres	13,284	8,193
Dépenses du personnel	14,646	9,652
Téléphone	7,051	6,393
Déplacement et dons	1,969	3,691
Développement du Site Web	<u>6,357</u>	<u>2,135</u>
	<u>490,904</u>	<u>462,569</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES NON AFFECTÉS	<u>\$26,198</u>	<u>\$37,896</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISE	2011	2010
Excédent des Produits Sur Les Charges Non Affecté	\$26,198	\$37,896
Amortissement	<u>4,540</u>	<u>4,215</u>
	30,738	42,111
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Créditeurs et charges à payer	(10,086)	8,695
Cotisations différées de membres	<u>(52,527)</u>	<u>15,311</u>
	(62,613)	24,006
	(31,875)	66,117
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(1,641)	(4,228)
Dépôts à termes	<u>(23,854)</u>	<u>(195,524)</u>
	(25,495)	(199,752)
Excédent (Déficit)	(57,370)	(133,635)
Encaisse au début de l'exercice	<u>315,976</u>	<u>449,611</u>
Encaisse À la fin de l'exercice	<u>\$258,606</u>	<u>\$315,976</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2011

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de gouverner et régler les services de travail social offerts à la population du Nouveau-Brunswick.

2. SOMMAIRES DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLE

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, au taux annuel suivant :

Mobilier et installations 20% Méthodes dégressive

Utilisation D'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation Des Revenus

Les cotisations pour les membres et les produits d'intérêt sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement.

ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Association se composent d'encaisse, dépôts à terme et créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que l'Association n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Prix Coûtant	Amortissement Cummulé	2011 Nette	2010 Nette
Mobilier et Installations	\$80,940	\$65,758	\$15,182	\$18,081

5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

Ce montant représente les cotisations reçues pour l'exercice 2010-2011, moins les frais A.C.T.S. associés.

6. FONDS AFFECTÉS

Le Conseil d'administration a intérieurement séparé les ressources ayant un usage spécifique comme suit :

Le fond pour éventualité peut être accédé pour les opérations journalières de l'Association en cas d'une insuffisance de revenus.

Le fond de défense peut être accédé pour couvrir les frais juridiques et les frais associés aux audiences disciplinaires.

Le fond de bourses d'étude peut être accédé pour couvrir le coût des bourses accordées par l'Association.

Le fond des projets spéciaux seront utilisé pour des projets futurs comme déterminé par le Conseil d'administration.

	2011	2010
Éventualité	\$270,326	\$262,619
Défense	100,000	104,171
Bourses d'étude	25,000	17,273
Projets spéciaux	<u>22,740</u>	<u>10,693</u>
	<u>\$418,066</u>	<u>\$394,756</u>

Au cours de l'exercice, l'Association a transféré \$6,561 (2010 \$43,590) du fond Non Affecté au fond d'éventualité, \$1,698 (2010 \$néant) du fond Non Affecté au fond de Bourses d'étude, \$12,000 (2010 \$néant) du fond Non Affecté au fonds des projets spéciaux et \$4,604 (2010 \$néant) du fond de défense au fond de Bourses d'étude.

RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRAVAIL SOCIAL POUR LES PREMIÈRES NATIONS

L'Université Wilfrid Laurier offre pour la première fois une maîtrise en études autochtones pour les travailleurs sociaux des Premières nations. Il y sera question des pratiques holistiques, des structures sociales traditionnelles et du travail social, des enseignements des aînés, de l'identité autochtone et de l'autoréflexion, des camps culturels, des connaissances et de la théorie autochtones ainsi que de la recherche et des méthodologies de recherche autochtones. Les classes débutent en septembre 2011.

La Mi'kmaq/Maliseet Association of Social Service Professionals (MMASSP) a pour mandat de promouvoir l'éducation et le perfectionnement professionnel des travailleurs sociaux œuvrant pour les collectivités des Premières nations et d'en être l'ardent défenseur.

La première conférence nationale des Premières nations sur le bien-être de l'enfance a eu lieu à Moncton en juin 2010. De nombreux présentateurs et travailleurs sociaux venus d'aussi loin que Vancouver et Sheshatshiu, Happy Valley-Goose Bay, y ont assisté. Ce fut un réel plaisir d'y voir des représentants du ministère du Développement social pour chaque région. Un souper a été organisé avec le charme de la côte est et des danseurs d'Elsipotog. L'Assemblée générale annuelle (AGA) a eu lieu immédiatement après la conférence pendant la même fin de semaine. C'était la première fois que j'assistais à une AGA pour l'ATSNB. J'ai trouvé que le chapitre de Campbellton l'avait merveilleusement bien organisée. Les gens de la région étaient forts sympathiques et les employés de la station-service ont été ravis de me donner des directions pour me rendre à mon hôtel.

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a un nouveau site Web à l'adresse www.nbasw-atsnb.ca et le Dossier y est affiché. J'encourage les membres des Premières nations à faire du bénévolat pour leur chapitre ou leurs comités locaux. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à lorisesimon@nb.aibn.com. Si vous avez des histoires d'intérêt sur le bien-être de l'enfance des Premières

nations, veuillez m'en faire part et je les inclurai dans le Dossier.

Le 23 mars 2011, au cours de la semaine du travail social, John Lutz, du chapitre de Moncton, s'est vu décerner le Prix Debbie Nason. Suzanne Boudreau et Linda MacDonald ont fait des pieds et des mains pour organiser l'événement. J'ai été fort heureuse que Miguel LeBlanc ait assisté à l'événement et les gens y sont venus en grand nombre. La Dre Mildred Milliea et sa fille d'Elsipotog étaient présentes. J'ai eu l'honneur de présenter le Prix Debbie Nason 2011 à John Lutz.

Le Comité d'action sociale a organisé un symposium pour les Premières nations intitulé *Celebrating Diversity Through Social Justice* (Célébrer la diversité par la justice sociale) en 2010 et il se réunit de nouveau en mai 2011. Certains membres de ce comité et participants au symposium sont en pourparlers afin que les travailleurs sociaux qui travaillent dans les collectivités des Premières nations puissent faire entendre leurs voix à l'ATSNB.

Le personnel de Red Bank Child & Family Services travaille maintenant pour Four Directions Child & Family Services Inc. Cet organisme dessert 5 communautés : la Bande indienne Fort Folly, la Bande indienne de Bouctouche, la Bande indienne d'Indian Island, la Première nation de Pabineau et maintenant la Première nation de Red Bank.

Le Système de gestion des dossiers de Familles NB, programme informatisé de gestion des dossiers sur le bien-être de l'enfance, sera mis à l'essai dans la collectivité de la Première nation de St. Mary's. J'ai suivi une formation sur la structure de prise de décision. Elle était excellente, mais les organismes de services d'aide à l'enfance et à la famille des Premières nations n'ont pas le système.

Le départ à la retraite de Bernard Richard, Ombudsman et Défenseur des enfants et de la jeunesse, a été célébré le 30 mars 2011. C'est au cours de cet événement que le Fonds d'avenir des enfants des Premières nations a été lancé. La mission de ce Fonds est de créer et d'appuyer les possibilités dans les

domaines des loisirs, de la culture et de la langue pour les jeunes des Premières nations au Nouveau-Brunswick. Je crois comprendre qu'il sera doté d'un conseil d'administration dirigé par des bailleurs des fonds du secteur privé. Le personnel de Four Directions a participé à cet événement. Bien que je n'aie pas pu assister à la célébration du départ à la retraite de Bernard Richard où la création du Fonds d'avenir des enfants des Premières Nations fut annoncée, j'ai entendu dire qu'elle avait été un succès patent. Félicitations à Aaron Barlow, un jeune autochtone qui a prononcé un excellent discours au sujet de ses luttes et de la façon dont sa vie a changé. J'aimerais préciser qu'Aaron a fait bien du chemin et qu'il est un excellent modèle de rôle pour les jeunes des Premières Nations.

J'aimerais remercier Miguel LeBlanc, Directeur général de l'ATSNB, Karine Levesque, Présidente du Conseil d'administration de l'ATSNB, et Wendy Matthews, qui a bien voulu me remplacer en tant que représentante du travail social pour les Premières nations à l'occasion de la célébration. Wendy est Présidente du chapitre de Sussex, membre du conseil de l'ATSNB et du Comité d'action sociale.

Pam Sappier, Spécialiste du transfert de l'apprentissage pour les Premières nations, et Judy Levi First, Consultante sur le bien-être de l'enfance des Premières nations, ont toutes les deux commencé à travailler au bureau central à Fredericton en avril 2011.

Je tiens en ce moment à rendre hommage aux travailleuses et travailleurs sociaux ainsi qu'au travail qu'ils accomplissent.

Lorise Simon, B.A., B.T.S., T.S.I.
La représentante du travail social pour les Premières nations

COMITÉ D'EXAMEN

Le Comité d'examen est chargé d'examiner les demandes d'adhésion à l'ATSNB provenant de personnes qui veulent devenir membres ordinaires, temporaires ou étudiants. Le comité examine aussi les demandes d'adhésion présentées par des personnes qui veulent suivre le processus d'équivalence qui fait l'objet de l'examen d'un sous-comité.

Le comité est composé de sept membres: Joan Russell, représentant le public; Carole Gallant; Monique Dubé Michaud; Andrée Beaudin; Margo Butler; Nancy Flett; Heather Hastings Roach.

Le Comité d'examen a approuvé 110 demandes, ce qui représente une augmentation de 7 par rapport à l'année dernière. Plus précisément, le comité a approuvé les adhésions suivantes pour l'année 2010-2011 :

- 98 membres ordinaires (soit deux membres ordinaires de plus que l'année dernière) ;
- 8 membres temporaires (soit un membre temporaire de plus que l'année dernière);

- 4 membres étudiants (soit 4 membres étudiants de plus que l'année dernière, car aucune demande d'adhésion à titre de membre étudiant n'a été reçue l'année dernière) ;
- 1 demande d'adhésion par la voie de l'équivalence fait l'objet d'étude ; aucune candidature dans cette catégorie n'a été approuvée.

En outre, le processus d'équivalence du comité fait l'objet d'une étude.

Heather Hastings Roach, T.S.I.
Présidente du Comité d'examen

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité de discipline est composé des membres suivants : John Lutz, Sharlene D. MacPhee, Jean Doucet, Rina Arseneault et Claude G. Savoie, Président. Au courant de l'année 2010-2011, le Comité de discipline a considéré trois exposés conjoints des faits et des conséquences.

Claude G. Savoie, T.S.I.
Président

COMITÉ DES PLAINTES

Les membres du Comité des plaintes sont tous des membres bénévoles de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le comité se réunit en moyenne une fois par mois. Toutes les réunions sauf une ont été tenues par conférence téléphonique. Le comité est composé des membres suivants : Albert Gauvin, Samantha Paul, Nathalie Melanson, Leslie Lecour-Benoit et Merri-Lee Hanson.

Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et de faire enquête à leur sujet, conformément aux dispositions de la *Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*. Au besoin, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATSNB pour obtenir des conseils sur la façon de procéder et une aide à la rédaction des décisions. Certaines plaintes exigent des enquêtes plus approfondies. Dans ce genre de situation, le comité retient les services d'un enquêteur, lequel peut être soit un membre de l'ATSNB qui a reçu une formation ou un enquêteur privé.

Au cours de la dernière année, entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2011, neuf

nouvelles plaintes ont été déposées, soit une augmentation de 3 par rapport à l'année précédente. De ces 9 plaintes, 2 ont été rejetées et 7 étaient toujours en cours d'examen au 31 mars 2011. Des trois plaintes qui ont été reportées de l'exercice précédent, 2 avaient été rejetées en date du 31 mars 2011. Deux plaintes datant de l'exercice 2008-2009 ont été renvoyées en vue d'un examen de la pratique et après réception des résultats cette année, ont été rejetées.

J'aimerais remercier tous les membres du comité de leur engagement à l'égard de ce travail difficile. Un gros merci à Annie Couturier, Registrare, pour tout son travail et ses judicieux conseils.

Le tout respectueusement soumis,
Merri-Lee Hanson M.T.S., T.S.I.

COMITÉ DE LA PRATIQUE, DE LA DÉONTOLOGIE ET DES NORMES PROFESSIONNELLES

Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Voici les membres du comité :

Sarah MacDonald (assure la liaison au Conseil d'administration)

Armand Savoie

Sue MacKenzie Mohr

Chad Daigle

Frances Seca

Le comité a récemment accueilli deux nouveaux membres : Sarah MacDonald, de Woodstock, et Armand Savoie, de Moncton.

Le comité continue à répondre aux questions des membres au sujet de la déontologie. Le comité s'est penché cette année sur deux questions du genre.

Le travail se poursuit sur les normes et les lignes directrices à l'égard des questions suivantes : l'obligation de mise en garde ; la surveillance clinique ; les limites de la confidentialité ; la garde et l'accès. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2010, le document sur les normes sur l'emploi de la technologie dans la pratique du travail social a été présenté aux membres et adopté.

Chad Daigle a terminé son deuxième mandat, et le comité tient à le remercier de ses années de service et de dévouement. Nous remercions tous les membres du comité des efforts continus qu'ils ont déployés en vue d'atteindre nos objectifs.

Respectueusement soumis,
Frances Seca, T.S.I.

COMITÉ D'ÉDUCATION

Le Comité d'éducation n'a pas eu de réunion en personne pendant le dernier exercice financier. Toutefois, le comité des règlements administratifs a consulté les membres du Comité d'éducation au sujet de la rédaction d'une politique et de procédures de supervision des personnes qui n'ont pas été immatriculées auprès d'un organisme de réglementation pendant au moins cinq ans. Par ailleurs,

les membres du comité d'éducation ont continué de représenter l'ATSNB au comité consultatif des deux écoles de travail social.

Le directeur général de l'ATSNB, au nom du Comité d'éducation,

Miguel LeBlanc, T.S.I.

RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Une autre année vient de s'écouler. Le rôle du Comité d'action sociale, dans le contexte du travail social, est de promouvoir la justice sociale et le changement. Grâce à l'École de travail social de l'Université St. Thomas, l'Association a été en mesure d'obtenir des stages pratiques pour permettre à deux étudiants de travailler avec le comité sous la direction du Directeur général. J'ai le plaisir de vous annoncer que ces stages ont été des plus réussis. Je suis heureux de pouvoir me prononcer sur la participation de ces étudiants au travail du comité. Un des défis cernés par l'Ombudsman/Défenseur des enfants et de la jeunesse et dans le rapport du bien-être à l'enfance des Premières nations (Main dans la main), est que la tenue d'un symposium sur les questions autochtones était nécessaire. En tant que comité, nous avons commencé à élaborer des plans pour que cet objectif se concrétise. Le rapport sur le symposium de l'ATSNB s'intitule « Célébrer la diversité par la justice sociale ». Les parties prenantes qui ont assistées au Symposium sont les suivantes: les gouvernements fédéral et provincial, les Premières nations, le Bureau de l'ombudsman et les représentant de l'ATSNB. La

réunion à laquelle toutes les parties prenantes ont assisté a eu lieu dans la communauté de la Première nation de Kingsclear. Les thèmes discutés étaient; le financement adéquat, la compétence et la sécurité culturelles, les ressources communautaires, les meilleures pratiques, l'autodétermination et le rôle de l'ATSNB. Le rapport a été compilé par les deux stagiaires. Ceux qui souhaitent lire le rapport peuvent le faire en communiquant avec l'Association. Une séance de suivi est prévue à l'avenir. En qualité de travailleur social, la justice sociale et les inégalités constituent pour moi des questions d'intérêt particulier sur lesquelles j'essaie de rester bien informé. Je me réjouis d'ailleurs à la perspective de travailler dans ces domaines dans le cadre de mes travaux au sein du comité.

Le tout respectueusement soumis,

Gary Sacobie, T.S.I.

Président

Comité d'action sociale

COMITÉ DE GESTION

Je voudrais remercier tous les membres de l'ATSNB de l'occasion qui m'a été donnée d'être votre Trésorière depuis quatre ans. Je suis fière de dire que, grâce à l'appui des membres du Comité de gestion, j'ai réussi à gérer les finances de notre Association.

Le Comité de gestion est chargé d'appuyer le Directeur général en surveillant le fonctionnement de l'ATSNB. Le comité est composé des membres du Conseil d'administration. La Trésorière de l'Association préside le comité. Voici les membres du comité de cette année : Barbara Whitenect, notre Vice-présidente ; Merri-Lee Hanson, notre Secrétaire ; Morel Caissie, notre Directeur à l'ACTS ; Ian Rice, notre Directeur du chapitre de Saint John; Miguel LeBlanc, notre Directeur général.

Les états financiers de l'ATSNB datés du 31 mars 2011 se sont avérés conformes aux principes comptables canadiens. Le fonds de défense a été plafonné, conformément à la politique de l'ATSNB. Le fonds de prévoyance a été plafonné, conformément à la politique de l'ATSNB. Le fonds de bourse a été augmenté pour passer à 25 000 \$. En raison d'un poste vacant au sein de notre personnel, l'ATSNB a terminé

l'année financière avec un excédent. Le budget pour 2011-2012 est équilibré à base zéro.

Le travail des membres du personnel de notre Association continue à dépasser les attentes. Il s'agit d'un groupe très dévoué. Notre Directeur général, Miguel LeBlanc, notre Registraire, Annie Couturier, et notre Assistante administrative, Denise St. Laurent, ont tous accompli d'autres tâches au cours de l'année écoulée pour assurer le bon fonctionnement du bureau. Rachel Mills, étudiante en travail social, qui a été engagée à temps partiel pour travailler aux projets spéciaux (la publication du *Dossier* et le nouveau site Web) de l'ATSNB a fait un excellent travail. Jane Jollimore et Tanya Smith, étudiantes en travail social à la St. Thomas University, ont fait leur stage en action sociale au sein de l'ATSNB. En outre, sur le plan de la dotation, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Martine Paquet, notre nouvelle Consultante en travail social, qui est entrée en fonction en mars 2011.

J'avais toujours voulu devenir Trésorière d'une Association comme l'ATSNB. Je suis très reconnaissante de l'occasion qui m'a été offerte d'atteindre un tel objectif au sein de l'Association. Les connaissances que j'y ai acquises ont

dépassé mes attentes. Au moment de terminer mon deuxième mandat de deux ans à titre de Trésorière, je suis fière de ce que j'ai réalisé. Je suis convaincue aussi que les finances de l'Association sont saines.

Avant de devenir Trésorière de l'ATSNB, j'ai été membre du Conseil en tant que Directrice du chapitre de Moncton. Siéger au Conseil d'administration de l'ATSNB pendant sept années m'a donné de nombreuses nouvelles perspectives. J'ai eu le plaisir de rencontrer bon nombre de travailleuses et travailleurs sociaux enthousiasmants. On m'a demandé de représenter l'ATSNB au niveau national en participant à un atelier sur les soins de santé primaires organisé à Ottawa par l'Association canadienne des travailleurs sociaux. J'ai aussi assisté à une séance de formation internationale organisée par l'Association of Social Work Boards et tenue à Rapid City, au Dakota du Sud. J'en garderai le souvenir. En conclusion, j'aimerais encourager les membres de l'ATSNB de profiter de l'occasion pour participer aux activités de notre Association.

Respectueusement soumis,
Francine Prosser T.S.I.
Présidente du Comité de gestion

COMITÉ SPÉCIAL D'EXAMEN DES DOMAINES DE PRATIQUE

Le très actif comité spécial d'examen des domaines de pratique a la chance de bénéficier de la grande expérience de Barbara Wilkins, Morel Caissie, Annette Bourque, Chantal Bourassa, Bruce MacPherson et Barb Whitenect et de pouvoir compter sur le personnel de l'ATSNB pour le guider dans son travail. Dans la dernière année, le comité a défini son cadre de référence, fait une analyse du contexte, élaboré un plan de travail et rédigé plusieurs ébauches d'un énoncé sur les domaines de pratique. Le comité a eu des réunions à une fréquence variant entre six et huit semaines, et ses membres ont travaillé entre les réunions pour respecter le plan de travail et l'échéancier visant à produire un énoncé sur les domaines de pratique. Le comité est très reconnaissant envers les membres de l'ATSNB qui, dans le passé, ont produit des documents sur les domaines de pratique, car ces

documents ont servi de point de départ pour la rédaction du nouvel énoncé.

Le comité a déterminé que l'énoncé ne peut pas être un document de réglementation et ne peut pas définir l'exercice de l'activité de travail social (ce que fait la Loi constituant l'ATSNB), mais qu'il sera plutôt un outil de promotion du travail social. Rachel Mills, avec l'aide du comité et du personnel de l'ATSNB, a rassemblé la documentation nécessaire à la rédaction de l'énoncé sur les domaines de pratique. Pour produire ce document, le comité a examiné de nombreux documents, eu de nombreuses discussions et consulté de nombreuses personnes.

Le comité remercie les membres de leur soutien et est reconnaissant envers l'ATSNB de lui avoir donné la possibilité de produire ce qu'il considère comme un document essentiel pour mieux faire

connaître le travail social au Nouveau-Brunswick.

Barb Whitenect, T.S.I.
La présidente du comité

CHAPITRE DE EDMUNDSTON ET GRAND-SAULT

Déjà deux ans depuis le début de mon mandat à titre de Présidente du chapitre local de l'ATSNB! Que le temps passe vite! J'apprécie tellement cette opportunité et je peux vous dire sincèrement que, même si j'apprends quelque chose de nouveau à toutes les rencontres, je réalise plus que jamais à quel point le fonctionnement général de l'ATSNB est complexe et compliqué!

Encore cette année, nous avons tenu deux réunions régulières, soit une en novembre à Grand-Sault et une en février à Edmundston. Ces rencontres furent particulièrement intéressantes puisqu'on nous a informé de plusieurs nouveaux développements pour notre profession, tant au niveau provincial qu'au niveau national (ex. : l'ouverture de la Loi pour y proposer des changements, etc..). Laissez-moi vous dire que ça bouge!!! À ce moment, je me dois de mentionner à quel point nous sommes chanceux d'avoir, comme membres de

notre chapitre, des gens impliqués de près dans l'ATSNB et l'ACTS, qui sont très connaisseurs face aux enjeux que fait face notre profession. C'est grâce à eux qu'on peut se garder au courant et mieux comprendre ce qui se passe. Un très gros merci à Morel Caissie, Karine Levesque et Monique D. Michaud, qui font un travail exceptionnel auprès de l'association provinciale et nationale. Et aux membres de l'exécutif régional, Sandra Soucy, Jennifer Beaulieu et Kim A. Lagacé : travailler avec vous est tellement plaisant! Merci beaucoup pour le temps et l'énergie que vous mettez auprès du chapitre local!

Par l'entremise de ce rapport, je désire vous informer que l'ATSNB a nommé Morel au poste de Président de l'ACTS. Les élections pour la présidence de l'ACTS prend lieu à l'AGA National, soit le 5 juin 2011 au Delta Fredericton. Morel, nous voulons te souhaiter BON SUCCÈS à ces élections et voulons te

dire que tu as le support complet de ton chapitre local!!

Je désire conclure en vous rappelant que cette année, nous célébrons les travailleurs sociaux en faveur de la dignité et de l'inclusion! Comme les effets d'ondulation qui se produisent lorsqu'on lance un caillou à l'eau, notre travail touche beaucoup plus de gens que nous ne le croyons! Nous avons un impact important sur notre communauté et devons prendre avantage de ceci!! Une bonne raison pour continuer, lors de nos interventions, à soutenir nos efforts vers le respect des droits de la personne.

Marie-Josée LeBlanc, T.S.I.
Présidente Chapitre

CHAPITRE DE FREDERICTON

Notre chapitre a encore une fois offert des ateliers le dernier mercredi de chaque mois. Voici la liste des ateliers : septembre - réunion d'accueil; octobre - Annie Couturier et Miguel LeBlanc : Les nouveaux visages de l'ATSNB; novembre - Brian Carty : Le projet d'action sociale des étudiants au baccalauréat en travail social; décembre; "Pot Luck Dinner" ; janvier - Jennifer Wilkins : Les dépendances et la population adulte; février - Shirley Withers : Les jeunes et les dépendances; mars - café avec divertissement offert par Janet McGeachy et Tom McAvity. Suzanne Dudziak a expliqué le projet auquel elle participe avec des travailleurs sociaux du Rwanda. Des fonds ont été recueillis pour ce projet; avril - Solidarité au Guatemala avec Norma Jean Profit - Impressions de la Délégation au Guatemala afin de briser le silence au Maritime.

En octobre, nous avons également offert un atelier de deux jours très populaire auquel 60 participants ont assisté ayant pour thème « Mobiliser les forces du client en vue du changement : thérapie axée sur la recherche de solutions dans l'exercice du travail social » présenté par Jill Ceccolini et Barry McClatchey,

travailleurs sociaux du Halifax Brief Therapy Centre.

Notre chapitre aimerait exprimer ses remerciements à notre Comité d'éducation : Janet Crawford, Maria George, Lise Jullian, Barbara Kerr, Evelyn Morrison, Murray Weeks et Anita Wilson. Grâce à ses efforts, notre chapitre a pu demeurer actif et dynamique. Un gros merci également à Denise Selesse-Guitard qui est notre nouvelle Trésorière et Greg Zulyniak qui s'est acquitté de son rôle de Trésorier avec grande compétence en 2010. Plusieurs postes sont vacants au sein du Comité de direction du chapitre de Fredericton. Il s'agit des postes de Président et de Vice-président. Le poste de Président du Comité d'action sociale est également vacant pour l'exercice 2011-2012.

Murray Weeks, T.S.I.
Chapitre Fredericton

CHAPITRE DE MONCTON

Cette année, le chapitre de Moncton a organisé sa réunion annuelle la plus importante depuis des années. Notre expérience ayant montré que le taux de participation est bien supérieur lorsque le repas est offert et payé par le chapitre, le comité exécutif a décidé de combiner le souper de Noël avec la réunion annuelle. La réunion a eu lieu au Future Inns et le repas fourni par le restaurant Mavericks' Steak House abrité par l'hôtel. Soixante et une personnes ont répondu à l'invitation et seulement 2 ou 3 d'entre elles ne se sont pas présentées. En raison de la grande affluence à l'événement, nos fonds annuels ont été presque entièrement consacrés au paiement du repas.

Au cours de la réunion, le comité exécutif a demandé l'aide des membres parce qu'il devenait clair qu'un comité exécutif de deux membres ne pouvait plus assurer le bon fonctionnement d'un groupe de 300 membres. Deux personnes ont répondu à notre appel et sont devenues membres du comité exécutif : Melissa Hebert et Lorise Simon.

Il restait très peu de fonds cette année pour célébrer le mois du travail social. Toutefois, avec l'aide de l'ATSNB (merci Miguel!), nous avons pu organiser une cérémonie de remise des prix tenue à l'Université de Moncton où John Lutes a reçu le Prix Debbie Nason. John a parlé de ses expériences en tant

que travailleur social, ainsi que de sa participation au sein des communautés autochtones et de l'intérêt qu'il y porte. Malheureusement, peu de membres se sont présentés à sa conférence et ont donc manqué l'occasion unique d'entendre deux membres des Premières nations entonner un chant autochtone en son honneur.

Le tout respectueusement soumis,

Suzanne Boudreau et
Linda MacDonald

CHAPITRE DE CHALEUR

Cette année, les membres du comité exécutif de la région Chaleur se sont rencontrés à 7 reprises. Pour ce qui est des activités, en août dernier, nos confrères de la péninsule ont offert une formation sur les enfants endeuillés avec la spécialiste Josée Masson. De notre côté, nous avons offert de payer la cotisation de nos membres. Au total, 8 personnes ont suivi la formation. Chaque participant a apprécié cette formation. Nous avons aussi regardé à la possibilité d'offrir une formation dans notre région et ce projet est toujours sur la table. Veuillez prendre note que vos suggestions sont toujours appréciées.

Le 2 décembre dernier, nous avons aussi voulu tenter une nouvelle approche pour permettre aux membres de se rencontrer. Nous avons donc fait un "5 à 7" de Noël. Au total, 8 personnes

se sont présentées à la "Brasserie O St Pierre" pour une belle soirée. Lors de cette soirée, nous avons aussi ramassé des dons non-périssables pour la banque alimentaire de notre région. De plus, nous avons fait tirer des prix de présence parmi les travailleurs présents.

En tant que Présidente du Chapitre Chaleur, je tiens à vous faire part de mon enthousiasme face à mon implication au niveau du comité. De plus, je reste disponible pour entendre les commentaires des membres quant aux suggestions pour la prochaine année. Nous ne sommes pas ici simplement pour dire ce que nous avons fait dans la dernière année mais bien pour entendre ce que vous aimeriez que l'on fasse en 2011.

Enfin, je tiens encore une fois à remercier les membres du comité exécutif pour leur dévouement lors de la dernière année. J'invite aussi tous les membres à se joindre à nous lors de nos diverses rencontres et activités de la prochaine année.

Au plaisir de se revoir bientôt!

Karine Dupont
Présidente Chapitre Chaleur

MEMBRES 2011-2012
Karine Dupont - Présidente
Isabelle Martin - Vice présidente
Nadine Landers Soucy - Secrétaire
Danny DeChamplain - Trésorier
Denise LeGresley, Tania Thibodeau,
Carole Poitras - Conseillères
Eric Gauvin - Directeur

CHAPITRE DE RESTIGOUCHE

Cette année, en plus des réunions exécutives et générales, nous avons eu plusieurs discussions et préparatifs afin d'organiser la réunion annuelle du 4-5 juin 2010 pour l'ATSNB qui a eu lieu à Campbellton. Donc, en tout, il y a eu 4 réunions générales, ce incluant le dîner causerie/réunion générale du 23 mars 2011 et la réunion annuelle du 5 juin 2010. Il y a aussi eu 4 réunions exécutives. La majorité des réunions ont eu lieu sur l'heure du dîner, avec une participation d'environ 15-20 membres en moyenne pour chacune d'entre elle.

Nous avons aussi organisé un 5 à 7 le 16 décembre 2010 afin de souligner le travail effectué pour la réunion annuelle du 4-5 juin 2010 et le temps des fêtes. Plusieurs postes au sein de l'exécutif ont été comblés pour l'année 2011-2012 en raison des mandats qui se terminaient. Le Président, Steve Lagacy, a été remplacé par Nathalie Melanson, le Vice-président, Gary Burris, a été remplacé par Louise Lapierre, la Trésorière, Isabelle Maltais Roy, a été remplacée par Mélanie Roy, et la Directrice de chapitre, Nathalie

Melanson, a été remplacée par Albert Gauvin. Le seul poste non-comblé à date est celui de Secrétaire qui était détenu par Louise Lapierre.

Encore une fois, l'année 2011 a débuté le mois du service social en ayant un dîner causerie/réunion générale le 23 mars. Une tradition que nous envisageons de continuer pour les années à venir. Depuis quelques années, nous encourageons les membres de la région à soumettre les noms d'individus, de groupes, ou d'un travailleur social

CHAPITRE DE RESTIGOUCHE (CONT.)

ayant contribué d'une façon particulière au bien-être de la société. Cette année, le prix de reconnaissance a été remis à M. Orien Maltais, travailleur social lors de la rencontre générale annuelle du 20 mai 2011. Encore une fois, la participation des gens à chaque activité et rencontre générale leur donnait droit à une chance de gagner le tirage pour la cotisation annuelle, soit un montant de \$360.00 pour l'année 2010-2011. La RCVA (banque alimentaire) a passé au feu en 2010, et un don de 200\$ a été fait à cet organisme (basé sur le profit de la rencontre annuelle du 4-5 juin 2010). Cette année, les membres de l'exécutif ont décidé d'annuler le poste d'Agent de liaison qui n'était plus en fonction dans la majorité des chapitre. Il y a eu un tirage pour payer 250\$ à deux membres de la région afin de pouvoir assister à la réunion annuelle de l'ATSNB à Fredericton. Nous envisageons de payer pour le Directeur de chapitre pour l'an prochain un 250\$ pour la même raison.

Finalement, je tiens encore une fois à remercier les membres du comité exécutif pour leur dévouement ainsi que tous les membres du chapitre qui participent aux réunions et autres. J'invite ceux et celles qui sont hésitants à venir à nos réunions de se joindre à nous pour l'année 2011-2012.

Membres de l'exécutif :

Président : Steve Lagacy
Secrétaire : Louise Lapierre
Vice-président : Gary Burris
Directrice du chapitre : Nathalie Melanson
Trésorière : Isabelle Maltais

CHAPITRE DE MIRAMICHI

Le chapitre de Miramichi a eu une année plutôt calme. Nous continuons toutefois à disposer d'un groupe de travailleuses et de travailleurs sociaux dynamiques dans notre région.

Nous n'avons pas eu le loisir d'avoir un P résident à la tête de notre chapitre cette année. Toutefois, la composition du comité de direction est demeurée la même.

En voici les membres :

Dianne Miles : Directrice du Chapitre (mandat terminé en juin 2011, poste vacant depuis)
Karla Parks-Lissok : Vice-Président
Michele Bushey : Secrétaire
Bonnie Thompson : Trésorière

Nos réunions cette année ont été peu nombreuses; toutefois, nous sommes ravis d'annoncer que nous avons organisé un repas pizza pour l'ATSNB en mai 2011 auquel un grand nombre de personnes ont assisté et au cours duquel nous avons discuté d'un certain nombre de questions d'importance pour notre région.

Notre région est fière d'annoncer que Judy Adams, membre active de l'ATSNB dans notre région, a reçu le Prix commémoratif Raoul Léger.

Le chapitre de Miramichi est sur le point d'acheter une bannière qu'il pourra déployer aux événements communautaires pour promouvoir le travail des travailleuses et travailleurs sociaux. Le chapitre de Miramichi a obtenu l'autorisation du chapitre provincial d'utiliser le logo de l'ATSNB et l'autorisation de l'ACTS d'utiliser son logo illustrant des personnes se tenant la main en bordure de la bannière. Le message des travailleuses et travailleurs sociaux en action apparaîtra sur la bannière dans les deux langues officielles.

Un certain nombre de nouveaux membres se sont installés dans la région de Miramichi et ont été placés sur la liste de diffusion locale de notre chapitre. Des renseignements se rapportant à l'exercice du travail social sont continuellement envoyés par courriel à nos travailleurs sociaux locaux afin de les épauler dans

leur travail auprès des clients et des membres de la communauté.

Pour célébrer la semaine du travail social, le chapitre de Miramichi a organisé plusieurs tirages pour aider les travailleuses et travailleurs sociaux à payer leur cotisation. Nos efforts ont été fort appréciés et bien accueillis.

Karla Parks Lissok, T.S.I.
Présidente du Chapitre

CHAPITRE DE SAINT JOHN

Le chapitre de Saint John de l'ATSNB a passé une année agréable en 2010-2011. Nous avons tenu deux activités sociales réussies et une Semaine du service social positive. Nous sommes aussi ravis d'annoncer que nous avons commencé récemment à attirer davantage d'attention des travailleuses et travailleurs sociaux de notre région. Notre comité de direction demeure inchangé, et nous envisageons de nouvelles façons d'encourager nos membres à jouer un rôle actif dans leur

Association. Les membres du comité de direction du chapitre de Saint John ont l'intention de communiquer davantage avec les membres au cours de l'année qui commence, et nous ferons de notre mieux pour représenter tous les membres de notre région. Sur le plan personnel, j'aimerais remercier Patti Scott, Jessica MacPhee et Clara Tarjan de leur travail assidu et de l'attitude positive dont elles font preuve à l'échelle locale - elles déploient des efforts vraiment

impressionnants pendant toute l'année dans l'intérêt supérieur des membres.

Respectueusement soumis,
Ian Rice, T.S.I.
Directeur du chapitre de Saint John

CHAPITRE DE SUSSEX

Le chapitre de Sussex de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATSNB) a le plaisir de signaler que nous avons eu une autre année fructueuse. Notre chapitre s'est réuni chaque mois pendant l'année écoulée afin de respecter nos engagements à l'égard d'un certain nombre d'initiatives. Depuis le mois de juin 2010, notre chapitre participe à l'action sociale en appuyant des familles nécessiteuses de la région de Sussex, en offrant des initiatives de soutien par les pairs et en faisant la promotion de la profession.

Notre chapitre a rédigé une lettre pour appuyer l'action communautaire contre la fermeture de notre palais de justice local, en raison des dépenses et du dérangement pour la clientèle et les professionnels de la collectivité qui seraient obligés d'aller devant les tribunaux à Saint John. Par conséquent, des représentants du gouvernement ont rencontré notre chapitre local et d'autres personnes concernées par la question. Même si le gouvernement n'est pas revenu sur sa décision, notre chapitre était convaincu que le gouvernement avait pris ses préoccupations au sérieux, étant donné sa volonté de se réunir avec nos membres et d'écouter leurs préoccupations.

Le chapitre de Sussex a pris des mesures proactives dans le milieu de travail afin d'appuyer les familles nécessiteuses : il a sollicité des dons pour la banque alimentaire, a fait une collecte de fournitures pour la rentrée scolaire et a organisé une collecte de fonds pour une famille de quatre personnes à Noël.

Dans le cadre des initiatives de soutien par les pairs, une séance de remue-méninges a été tenue pour trouver une façon d'acquérir des heures de formation pendant une période de réduction au chapitre de l'éducation en milieu de travail. Des renseignements sur des webinaires ont été communiqués, et deux travailleurs sociaux ont offert pendant les heures de travail une formation aux travailleurs sociaux sur la violence conjugale. De plus, une discussion a été tenue sur la possibilité de former un Comité d'éducation chargé de fournir davantage de possibilités de formation aux membres du chapitre. Pour remonter le moral professionnel, deux travailleurs sociaux dynamiques organisent chaque année des activités amusantes et divertissantes à l'intention de nos travailleuses et travailleurs sociaux locaux pendant la Semaine du service social. Nous avons, encore une fois, offert une bourse aux diplômées et diplômés locaux pour faire la promotion de la profession de travail social.

Des élections ont été tenues en mai 2010, et les trois membres suivants du conseil ont été élus pour un deuxième mandat de deux ans : Tracy Hookey, Présidente; Tanya Smith, Vice-présidente; Pam Cole, Trésorière. Crystal Parlee a été élue au poste de Secrétaire pour un mandat de deux ans. Wendy Matthews a été réélue à titre de Directrice du chapitre de Sussex pour un deuxième mandat de deux ans.

Nous envisageons la possibilité de limiter le nombre de nos réunions cette année à quatre ou cinq par année avec des sous-comités, afin de réduire le temps que les

membres du conseil doivent consacrer aux réunions.

Wendy Matthews, M.S.W., T.S.I.
Directrice du chapitre de Sussex de l'ATSNB

CHAPITRE DE WOODSTOCK ET PERTH-ANDOVER

Le chapitre de Woodstock et Perth-Andover a eu une excellente année. Notre comité de direction était composé des membres suivants :

Présidente : Merri-Lee Hanson
Vice-présidente : Adele Eamer
Trésorière : Shelley Murray
Secrétaire : Poste vacant
Directrice : Sarah MacDonald

Nous avons enregistré une bonne participation à nos réunions trimestrielles. Nous avons également organisé un dîner de Noël et un dîner pour célébrer le mois du travail social 2011.

Nous félicitons tous les membres de notre chapitre des objectifs personnels

et professionnels qu'ils se sont fixés tout au long de la dernière année. Nous reconnaissons le travail ardu qu'ils accomplissent et leur volonté continue de participer aux activités de l'ATSNB. Chaque personne a contribué au travail du chapitre en apportant ses idées et suggestions à la table.

Le Comité de direction remercie les membres du chapitre qui ont continué à fournir des commentaires utiles sur les enjeux et la prise de décision aux réunions et par courriel. Nous aimerions également remercier le Directeur général et les autres membres de l'ATSNB de nous avoir fourni des renseignements en temps opportun et de nous avoir aidés à répondre aux questions. Ils nous ont gracieusement offert leur appui.

Nous nous réjouissons à la perspective d'une autre excellente année. Nous disposons des services d'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs sociaux exceptionnels et espérons qu'ils continueront à assister à nos réunions pour partager leur expertise!

Le tout respectueusement soumis,
Merri-Lee Hanson, T.S.I.
Présidente

CHAPITRE DE PÉNINSULE ACADIENNE

Bonjour,

Et oui, le chapitre de la Péninsule acadienne est réactivé. En août 2010, des membres de l'ancien comité ont organisé une formation pour les travailleurs sociaux. Cette formation intitulée les enfants et le deuil fut offerte par Mme Josée Masson, travailleuse sociale. Cette activité fut un succès.

Afin de réactiver officiellement le comité et de souligner la semaine du travail social, le comité a organisé un vin et fromage le 7 avril 2011. Lors de cette rencontre, M. Miguel LeBlanc, Directeur général de l'ATSNB s'est entretenu avec les membres présents. Ainsi, nous avons profité de l'occasion pour élire le nouvel exécutif.

Les personnes nommées; sont : Mme Pauline Albert- Présidente, M Théo Saulnier Vice-président, Mme Anne Robichaud-Trésorière et Mme Thérèse Doucet-Secrétaire. Le nouvel exécutif s'attend de mettre de l'emphase sur la formation. Je profite de l'occasion pour souhaiter un bel été aux travailleur (se) sociaux (les) et de remercier Mme Lucie Blanchard, travailleuse sociale, pour son implication au sein du chapitre de la Péninsule acadienne.

Continuons notre beau travail et soyons fier de notre profession.

Théo Saulnier, TSI
Président Chapitre Péninsule acadienne

